

Gravelines

Gm

n°177- Juin 2017

MAGAZINE

AGENDA
CENTRAL
DETACHABLE
JUIN / JUILLET 2017



ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

" A VOTÉ ! "

LES DIMANCHES 11 ET 18 JUIN

BUREAUX DE VOTE OUVERTS DE 8H À 19H

→ ACTUS

ÉCONOMIE / ARCHITECTE À GRAVELINES DEPUIS 1978	
ROGER WALLYN PASSE LA MAIN	4-5
ÉCONOMIE / ASSOCIATION ENTRAIDE	
UNE PASSERELLE VERS UN EMPLOI PÉRENNE	6-7
SIVOM / LE CLUP VOIT LE JOUR !	8
PATRIMOINE / LES VIEUX GRÉEMENTS	
HISSENT LES VOILES	9
ÉLECTIONS / VOTER EST UN DROIT,	
C'EST AUSSI UN DEVOIR CIVIQUE !	10
SOCIAL / LE CCAS, ACTEUR DE VOTRE BIEN-ÊTRE !	11
LOISIRS / DU FUN À VOLONTÉ AU PAARC	12-13
TRAVAUX /	14
FIBRE / LE RÉSEAU FIBRE DE GRAVELINES	
FACE À L'AVENIR	15
ENVIRONNEMENT / À GRAVELINES,	
ON GARDE LA PÊCHE !	16
LE SERVICE PUBLIC AU QUOTIDIEN /	17
COMMERCES /	17
SANTÉ /	18
PORTRAITS DE GRAVELINOIS /	19
GRAVELINES C'EST SPORT /	20
SPORTS / TIR À L'ARC EN PLEIN DANS LE MILLE !	21
ATOUTS VILLE / ANIMATION ESTIVALE	22-23

→ EN BREF

/ ÉTAT CIVIL	24
/ BON APPÉTIT LES PETITS !	25

→ L'INFO DES ASSOS

→ VIE PRATIQUE

→ VIVRE À GRAVELINES

→ TRIBUNES

RETRouvez
toutes nos vidéos sur le portail
www.gravelines-play.fr



Restez connectés
avec la ville de Gravelines



4-5



6-7



12-13



3 QUESTIONS À BERTRAND RINGOT

Maire de Gravelines
Conseiller départemental du Nord / Canton de Grande-Synthe
Vice-Président de la Communauté urbaine de Dunkerque



CAP VERS LA SAISON ESTIVALE 2017 !

M. Le Maire, ce nouveau numéro comporte une nouvelle rubrique consacrée aux services publics. Quel en est l'objectif ?

En effet, nous pensons qu'il est intéressant de présenter, au travers de cette nouvelle rubrique, **le travail réalisé par les agents de la ville de Gravelines**. Comme vous le savez, nous œuvrons toute l'année pour **assurer un meilleur cadre de vie aux gravelinoises et aux gravelinois**. L'objectif est de vous informer sur toutes les actions menées par nos agents municipaux, dont certaines sont parfois méconnues.

Cette fois, c'est la **mission de notre service propreté** qui est évoquée : leur travail vous permet de bénéficier d'**une ville propre**, toute l'année. Mais **la propreté c'est également l'affaire de tous... Chacun doit y œuvrer**, par des gestes simples, afin de garder la qualité de vie de notre belle ville.

Le port de plaisance a vu naître un comité local (CLUP) regroupant ses usagers. Qu'en est-il concrètement ?

La création du Comité Local des Usagers Permanents du port de plaisance (CLUP), que j'ai souhaité installer, constitue un nouvel outil d'information et de concertation avec l'ensemble des plaisanciers autour du port de Gravelines. Dans ce domaine, notons par exemple que l'Association pour la Promotion du Patrimoine Maritime de l'Aa (APPMA), très active pour notre port, **organise le 11 juin prochain, son 3^{ème} rassemblement de modélisme naval** au PAarc des Rives de l'Aa.

Enfin, en ce début d'été, le PAarc lance ses nombreuses animations pour toute la famille...

Tout à fait, **les samedi 10 et dimanche 11 juin, le PAarc organise deux journées spéciales afin de marquer le lancement de ses animations d'été**. Chacun aura plaisir à découvrir et tester ces nombreuses activités de loisir. Notre ville vient par ailleurs d'obtenir l'organisation des prochains Championnats d'Europe Junior d'aviron en 2018. Par ailleurs, plusieurs opérateurs privés ont confirmé récemment leur souhait d'investir au PAarc en activités et hébergements.

N'hésitez pas à découvrir les Pass proposés par l'équipe du PAarc, qui permettent d'accéder à ces activités et stages organisés durant l'été. Il y en a pour tous les goûts !

Excellent mois de juin à toutes et à tous !

Bertrand Ringot



Imprimerie Paraud
Coudekerque-Branche
03 28 64 28 84
Certifiée Imprim'Vert
Imprimé sur papier recyclé.

Bertrand RINGOT, Maire de Gravelines, les Adjoints et Conseillers délégués
reçoivent sur rendez-vous. Contact : Cabinet du Maire - 03 28 23 59 29

Installé à Gravelines depuis 39 ans, l'architecte Roger Wallyn a décidé de prendre sa retraite. Ses successeurs rue Léon Blum, Gwénaël Clément et Blandine Deprez, sont déjà associés dans un autre cabinet d'architecture à Samer (Pas-de-Calais). Leur installation à Gravelines leur donne l'opportunité d'agrandir leur entreprise. Rencontre.



ARCHITECTE À GRAVELINES DEPUIS 1978 ROGER WALLYN PASSE LA MAIN !



Au centre, Roger Wallyn, Architecte, entouré de Gwénaël Clément et Blandine Deprez, repreneurs du cabinet.

Roger Wallyn passe encore régulièrement à son cabinet d'architecte. Après presque 40 ans d'exercice, pas facile de passer complètement la main. « J'accompagne mes successeurs pour que leur implantation à Gravelines se passe le mieux possible », sourit-il. « Mais d'ici quelques semaines au plus, j'aurais vraiment pris ma retraite ».

Fils du docteur Wallyn, figure bien connue des gravelinois, Roger Wallyn s'est installé en 1978 à Gravelines. Jeune architecte diplômé, il a profité de la réhabilitation de la cité des Cheminots à Cappelle-la-Grande, dont il a remporté le concours d'architecte, pour revenir dans sa ville natale. « A l'époque, c'est Albert Denvers qui était Maire de Gravelines. Il aimait beaucoup ce que je faisais. Il m'a donc confié la rénovation de nombreux ouvrages de la ville, comme la citerne, le petit corps de garde. J'ai réalisé également les plans de plusieurs écoles, du commissariat de police, de la médiathèque. J'ai participé aussi à la rénovation de l'hôtel du beffroi, à la construction de la MAPI et même à la modernisation du chalet que la ville possède à Entremont en Haute-Savoie », détaille Roger Wallyn. « C'est ainsi que j'ai réussi mon retour à Gravelines, tout en me développant dans tout le Dunkerquois et même

**« A UNE CERTAINE ÉPOQUE,
J'AI PARTICIPÉ À LA CONSTRUCTION
DE PLUS DE 1 000 LOGEMENTS
PAR AN. J'ÉTAIS VRAIMENT
TRÈS SOLICITÉ. »**

En 2016, pourtant, tout s'enraille. Le cabinet d'architecte compte alors 11 salariés mais il subit de plein fouet les réductions budgétaires dans les collectivités locales, qui restent ses principaux clients, et le ralentissement des chantiers chez les bailleurs

au-delà ». Très vite, en effet, l'architecte obtient la confiance de nombreuses collectivités locales, du Conseil régional, du Conseil général et des bailleurs sociaux. Pour eux, ils réalisent des collèges, des lycées ou encore des logements. « A une certaine époque, j'ai participé à la construction de plus de 1 000 logements par an. J'étais vraiment très sollicité. De ce fait, je n'ai jamais voulu me développer vers la clientèle des particuliers. Si j'ai créé ce que l'on appelle des « maisons d'architecte », dont je suis plutôt fier d'ailleurs, c'est juste pour la famille ou les amis », confie Roger Wallyn. Fort de ce succès, l'architecte ouvre même une agence à Tourcoing en 2001.



sociaux. « J'avais l'âge de prendre ma retraite. J'ai donc décidé d'arrêter », commente Roger Wallyn. Gwénaël Clément et Blandine Deprez, architectes associés à Samer depuis 2003, font une offre de reprise. « Nous connaissons bien le cabinet d'architecte de Roger Wallyn. Il faut savoir que les « petits » cabinets d'architecte ont de plus en plus de mal à décrocher des concours. Pour obtenir la confiance des maîtres d'ouvrage, il faut avoir une certaine dimension, tant sur le plan humain que financier. Reprendre l'entreprise de Roger Wallyn nous offrait l'opportunité de nous développer vers le Dunkerquois et la région lilloise, tout en prenant une nouvelle dimension, indispensable à notre développement. Nous savions que Roger n'allait

pas tarder à prendre sa retraite. Nous étions donc attentifs », détaille Gwénaël Clément.

Depuis le mois de février 2017, les deux architectes ont investi les locaux de la rue Léon Blum, en gardant cinq salariés. « C'est un beau défi qui nous attend. Nous allons commencer par consolider l'existant, rassurer l'ensemble des clients et maintenir les opérations en cours. Tout cela ne nous fait pas peur parce que le cabinet Wallyn est une référence dans la région. D'ailleurs, nous poursuivons l'activité sous ce nom », commente Blandine Deprez. Dans les mois qui viennent, les deux repreneurs vont entreprendre un gros travail commercial pour aller chercher de nouvelles commandes publiques, se

tourner vers les lotisseurs privés et répondre aux marchés publics. « A Samer, nous avons développé une clientèle de particuliers, qui représente une part intéressante de notre chiffre d'affaires. Nous espérons pouvoir faire la même chose à Gravelines », complète-elle.

Roger Wallyn peut partir en retraite tranquille. Son entreprise est entre de bonnes mains. ■

+ d'infos
Cabinet d'architecture Wallyn
22 rue Léon Blum
03 28 20 45 79
wallyn-architecture-et-associes@orange.fr

Un nouveau président a été élu à Entr'aide, en la personne de Julien Geraert. L'occasion de revenir sur le travail de cette association qui se veut passerelle vers un emploi pérenne pour des personnes qui, faute de formation adéquate, en sont très éloignées. Reportage.



ASSOCIATION ENTR'AIDE

UNE PASSERELLE VERS UN EMPLOI PÉRENNE POUR 180 PERSONNES CHAQUE ANNÉE



Julien Geraert, Président d'Entr'aide et Aurore Devos, chargée de la structure.

CHIFFRES CLEFS

180

le nombre de personnes accompagnées

→ **159** : le nombre de donneurs d'ordres

→ **21,6** : le nombre d'équivalents temps plein

Julien Geraert a pris la présidence d'Entr'aide le 21 novembre dernier. Rien de plus naturel pour ce Gravelinois, qui baigne depuis tout petit dans l'associatif et le social où ses parents étaient très engagés. « C'est sans doute ce qui m'a amené à travailler dans le secteur du social, et aujourd'hui, à prendre cet engagement associatif. J'en suis vraiment très heureux. Le bureau d'Entr'aide a également été largement renouvelé. Je suis entouré de personnes venues du social, de l'entreprenariat, de l'associatif, de la formation, bref, de gens aux expériences très diverses, avec lesquels il sera très intéressant de travailler », commente-il.

Entr'aide, qui partage ses locaux avec l'association AGIR à Gravelines, fonctionne avec une salariée permanente, Aurore Devos. La dynamique jeune femme a une mission : accompagner socialement et professionnellement des personnes très éloignées de l'emploi.

« Entr'aide est, en quelque sorte, une passerelle vers un emploi pérenne », témoigne-t-elle. Travaillant sur le secteur du SIVOM des Rives de l'Aa et de la Colme, l'association suit actuellement 180 personnes. « Nous touchons deux sortes de public », ajoute Aurore Devos. « Soit, des personnes qui ne trouvent pas d'emploi parce qu'elles n'ont aucune formation ou

bien qu'elles n'ont jamais travaillé. Ce sont souvent des dames, qui, suite à un accident de la vie (veuvage, divorce...) se trouvent dans l'obligation de trouver un emploi. Dans ce cas, il s'agit surtout de leur redonner confiance et de leur prouver qu'elles sont capables de travailler tout autant qu'une autre. L'autre public que nous accueillons est, lui, en plus grande difficulté encore parce qu'il cumule des problèmes sociaux. Des problèmes de santé ou de logement, par exemple. Là, avant de pouvoir remettre la personne à l'emploi, il y a un gros travail en amont à effectuer avec les partenaires d'Entr'aide (Groupe Pascal, CCAS, service Jeunesse de Gravelines, Pôle Emploi...). C'est un travail passionnant, qui m'apporte beaucoup sur le plan humain ».

« ACCOMPAGNER SOCIALEMENT ET PROFESSIONNELLEMENT DES PERSONNES TRÈS ÉLOIGNÉES DE L'EMPLOI. »

Pour remettre les personnes à l'emploi, Entr'aide dispose actuellement de près de 160 donneurs d'ordres. Il peut s'agir d'entreprises, d'associations, de collectivités territoriales ou de particuliers, basés sur l'ensemble du territoire du SIVOM des Rives de l'Aa et de la Colme. « Ces donneurs d'ordres nous confient des missions, qui ne demandent pas de

qualifications particulières, juste du savoir-faire et du savoir-être. Il peut s'agir de ménage, de jardinage, de repassage, de petit bricolage, de travaux de peinture, de manutention ou encore de service en salle. Nous proposons ces missions à notre public, en fonction de ses aptitudes. Celles-ci lui permettent de reprendre confiance en lui, de reprendre goût au travail, voire parfois, d'entamer une formation pour accroître ses compétences. C'est en cela que nous sommes réellement une passerelle vers un emploi pérenne », détaille Aurore Devos.

Actuellement, Entr'aide emploie un peu plus de 21 équivalents temps plein. Les personnes accompagnées restent, en moyenne, 24 mois au sein de la structure, avant de voler de leurs propres ailes. « C'est un travail de longue haleine, mais, au bout, généralement, il y a une « sortie positive » de la personne accompagnée. C'est notre récompense », note Aurore Devos. En 2016, 31 % des personnes ont trouvé un CDI, un CDD de plus de six mois ou une mission d'intérim à leur sortie d'Entr'aide. 28 % ont trouvé un emploi de transition dans une autre structure d'accueil et 25 %, une formation qualifiante ou un chantier d'insertion, ce qui représente 84,3 % de solutions d'emploi. Un taux très élevé au regard de la situation de départ des personnes accueillies, « et qui me fait lever le matin avec le sourire pour aller travailler », conclut Aurore Devos. ■

+ d'infos

Entr'aide
37, rue de Dunkerque à Gravelines
03 28 23 59 86

Comme Thérèse Merlen, vous pouvez faire appel à Entr'aide pour vos travaux ménagers ou autre.

Thérèse Merlen est une figure locale. Très longtemps sage-femme à la maternité de Gravelines, elle a mis au monde des milliers de petits Gravelinois. « A tel point que je ne peux pas sortir dans la rue sans que quelqu'un vienne me rappeler mon ancien métier ! » confie la dame désormais âgée de 89 ans, en riant de bon coeur.

Thérèse Merlen vit toujours dans sa grande maison de Petit-Fort-Philippe. « Mais depuis quelques années, je ne peux plus faire mon jardin. C'est devenu trop difficile », regrette-t-elle. Mais pas question pour Mme Merlen de laisser sa pelouse devenir une pâture et les mauvaises herbes envahir le jardin. « J'adore regarder mon beau jardin derrière ma fenêtre. C'est mon petit plaisir », confie-t-elle. Alors, Thérèse Merlen a fait appel à Entr'aide. « Depuis un peu plus de deux ans, c'est Francine qui fait le jardin. Elle tond la pelouse, bêche les plates-bandes, repique des fleurs, taille les arbustes, enlève les mauvaises herbes. Bref, elle fait des miracles ! », apprécie la vieille dame qui ajoute avec un grand sourire : « A Entr'aide, on me connaît bien. Il suffit que je demande qu'on m'envoie ma jardinière et Francine arrive, selon ses disponibilités ».

Quant à Francine, elle est tout aussi enchantée de ce travail, fait de multiples contacts humains. « En intégrant Entr'aide, j'ai compris que j'étais vraiment faite pour le service à la personne. C'est pour moi une vocation. Après avoir beaucoup cherché, j'ai trouvé ma voie professionnelle ».



Le Saviez-vous ?

Pour toute prestation à domicile, 50 % est déductible des impôts. Possibilité de paiement en chèque emploi service.

N'hésitez pas à vous renseigner !



La gestion du port de plaisance de Gravelines est assurée par le Sivom des Rives de l'Aa et de la Colme. Nouvellement créé, le CLUP, (Comité Local des Usagers Permanents du port de plaisance) présidé par Bertrand Ringot, se destine aux usagers permanents du port.

LE CLUP VOIT LE JOUR !

Ce comité est composé notamment du président du Conseil de Station, de Gravelines Plaisance, d'un représentant du concessionnaire du Port Départemental et de chaque entreprise de nautisme usagée du port de plaisance, d'un représentant plaisancier individuel par site (Anse des Espagnols, Quai des Islandais, Bassin Vauban), d'un représentant des structures nautiques usagées du port de plaisance (base nautique, station nautique, port de plaisance) ainsi que d'élus du Sivom et de la Ville de Gravelines.



Bertrand Ringot
Président du Comité Local des Usagers Permanents du port de plaisance

« Le Port de plaisance est un axe fort d'identité de Gravelines avec trois sites : le Bassin Vauban, l'Anse des Espagnols et le Quai des Islandais. Il mérite toute notre attention pour se développer et être géré durablement. Le Comité Local des Usagers Permanents du port est partie intégrante de cette dynamique, assurant la concertation et la collaboration entre les plaisanciers, les usagers du port et du nautisme. L'envasement et la lutte contre les risques de submersions marines seront au cœur de nos échanges pour appuyer les actions à mener auprès de nos partenaires. Les projets d'aménagements techniques du Port de Plaisance, entrepris par le SIVOM des Rives de l'Aa et de la Colme, seront aussi débattus au sein du CLUP pour tendre vers davantage de prestations de qualité. »

Le saviez-vous ?

Des sanitaires publics sont en cours de création Boulevard de l'Est à destination des plaisanciers.



430

anneaux au port de Gravelines, soit 405 emplacements annuels et 25 emplacements visiteurs

- 61% : des bateaux au port sont à moteur (39% à voile)
- 4 jours de présence à Gravelines pour les plaisanciers visiteurs

+ d'infos

Le Christ Roi et le Saint Jehan font partie de notre patrimoine maritime depuis de nombreuses années. On doit leur préservation et leurs nombreuses sorties à l'Association pour la Promotion du Patrimoine Maritime de l'Aa (APPMA). Jean-Claude Notebaert, Président, nous présente son association ainsi que ses deux bateaux.



LES VIEUX GRÉEMENTS HISSENT LES VOILES



« L'APPMA existe depuis 1992, et on la connaît aussi sous le nom des vieux gréements de Gravelines. J'en suis Président depuis maintenant 8 ans et nous sommes 15 membres actifs. Nous souhaitons, avant tout, promouvoir le patrimoine traditionnel maritime de l'Aa. Cela passe par la restauration et l'entretien du Christ Roi et du Saint Jehan (qui appartiennent au Sivom des Rives de l'Aa et de la Colme), mais aussi par notre participation à des rassemblements de vieux gréements. De mai à septembre, nous

organisons de nombreuses sorties entre adhérents, mais aussi avec des particuliers. N'hésitez pas à vous rapprocher de l'Office de Tourisme pour connaître les modalités et embarquer avec nous ! Nous avons également un partenariat avec Atouts Ville qui nous permet, chaque année, de faire découvrir la navigation à plus de 200 jeunes durant l'été. Il est enfin important pour nous de participer à la vie de notre commune. Vous pouvez ainsi nous voir lors de la Fête des Islandais, la sortie en mer du 15 août, de l'ouverture des bains ou encore lors des rassemblements des vieux gréements. Le dimanche 11 juin prochain, nous présenterons une 100aine de maquettes au PAarc des Rives de l'Aa pour le 3ème rassemblement de modélisme naval, avec des navigations sur l'eau. En effet, nous développons petit à petit cette nouvelle activité. »



Un peu d'histoire...

Le Christ Roi a été construit en 1942 et a été utilisé comme crevettier jusqu'aux années 70. Il a ensuite été abandonné dans le port de Boulogne sur Mer et retrouvé par un passionné qui le restaura dans le début des années 90. Il sera mis à l'eau à Gravelines en 1992, en même temps que la naissance de l'association.

De son côté, le Saint Jehan a été construit en 1950. Il servait pour la pêche traditionnelle à Grand-Fort-Philippe, avant d'être restauré et d'entrer au patrimoine du Sivom des Rives de l'Aa et de la Colme.



Nous organisons enfin des formations en interne pour pouvoir naviguer en toute sécurité. Nous recherchons d'ailleurs des amoureux de bois, de peinture et de navigation pour renforcer nos rangs... Nous sommes un petit club familial, alors n'hésitez pas à venir partager cette passion avec nous ! ».

CHIFFRES CLÉS

25

années d'existence

→ 2 bateaux

→ 15€ de cotisation

+ d'infos

APPMA

03 28 51 25 95

Les 11 et 18 juin prochains, les électeurs seront appelés à se rendre aux urnes afin d'élire leurs députés dans le cadre des élections législatives.

Retrouvez ci-dessous les informations pratiques !



VOTER EST UN DROIT, C'EST AUSSI UN DEVOIR CIVIQUE !

Vivez les résultats en direct !

Dès la fin du dépouillement du 1er et 2nd tour, les résultats seront affichés dans le Salon d'Honneur de la Mairie. Bureau par bureau, les chiffres seront communiqués en temps réel.

Retrouvez également l'ensemble des résultats sur www.ville-gravelines.fr.

ÉLECTIONS
DU 11 JUIN
2017

9109

électeurs inscrits à Gravelines

→ 11 : le nombre de candidats

→ 14 : c'est notre circonscription

→ 55 : c'est le nombre de communes de la circonscription

+ d'infos

Service Elections
03 28 23 59 36



Depuis février 2017, le Centre Communal d'Action Sociale a une nouvelle corde à son arc : le bien-être ! En effet, il propose à ses bénéficiaires des ateliers avec comme seul but : prendre du temps pour sa santé pour un meilleur bien-être.



LE CCAS, ACTEUR DE VOTRE BIEN-ÊTRE !

Engagé dans la mise en place d'actions collectives, le CCAS a cette fois-ci privilégié le bien-être. Porteur et acteur du projet, l'idée leur est venue de mettre en place des ateliers afin de permettre un échange et une sensibilisation sur les domaines de la santé et sur leurs bienfaits. Mais aussi des actions autour du bien-être notamment via des séances de socio esthétique et de diététique.

Trouver des solutions en plus du médecin traitant est possible grâce à la diversité des professionnels participants à l'action, soucieux de transmettre leur savoir-faire. Comme la présence d'une association « Oser en parler » qui fera une présentation de la maladie fibromyalgie, de ses symptômes, de ses causes et les traitements possibles. Ou bien encore le Service Prévention Santé qui ciblera plus ses interventions sur la femme : être une femme en plus d'être maman, la vie sexuelle et gynécologique, l'estime de soi.

Une dizaine de partenaires locaux viendront à tour de rôle présenter leurs activités, et vous exposeront de nouvelles méthodes innovantes comme la naturopathie, l'ostéopathie, la diététique... avec un fil conducteur : l'atelier de diététique et socio esthétique. Cette séance est proposée à l'issue de chaque atelier.

Mais qu'est-ce que la socio esthétique ? Cette pratique professionnelle de soins esthétiques permet entre autres d'améliorer l'estime de soi, la confiance en soi et de tendre vers davantage de liens sociaux, en établissant une relation de confiance. Par le biais de cet atelier, il vous sera possible également de créer vos soins à base d'huiles essentielles. L'occasion de mieux appréhender les produits esthétiques et leurs utilisations. ■



+ d'infos

Centre Communal d'Action Sociale
03 28 23 59 63

NOUVEAUTÉ

Amateurs de sensations fortes, venez tester la tyrolienne du PAarc ! Elancez-vous du haut de la colline pour 200m de fun et de plaisir, à 17m de hauteur !

Tarifs : 2€ les 10 et 11 juin, 3€ le reste de la saison



QR code
Vidéo Mag :
retrouvez la vidéo de cet article sur www.gravelines-play.fr



DU FUN À VOLONTÉ AU PAARC

Le PAarc des Rives de l'Aa s'apprête à vous ouvrir ses portes pour une nouvelle saison riche en sports, loisirs et amusements ! Rendez-vous les 10 et 11 juin prochains pour un week-end Portes Ouvertes qui sera, pour toute l'équipe, l'occasion de lancer la saison en beauté.

Le PAarc vous attend le **samedi 10 et le dimanche 11 juin**, pour un week-end riche en animations. Les activités seront ouvertes **de 14h à 18h** et un **Pass** vous permettra d'en profiter au maximum. Il est d'ores et déjà disponible en prévente (sur www.lepaarc.com) au tarif de **2€ la journée, et sur place le jour de l'événement à 4€ la journée**.

Voici un petit aperçu de ce que vous pourrez (re)découvrir ce week-end là :

LOCATIONS

- Vélo
- Kayak
- Bateau à pédales
- Rollers
- Kart à pédales.

KID'S PAARC

Des structures gonflables, des water rollers et des trampolines pour le plus grand plaisir des enfants de 2 à 12 ans.

DÉMONSTRATIONS

Triathlon, aviron et kayak seront proposés tout au long du week-end avec le concours de GUS Aviron, Gravelines Triathlon et Gravelines Kayak Va'A.

SÉANCES ENCADRÉES

Que vous soyez seul, entre amis ou en famille, venez découvrir les séances le samedi et dimanche à 15h, et 16h30.

→ **adultes** : Avifit, Dragon Boat et Kayak Polo.

→ **enfants** : vélo (ou draisienne), trottinette. ■

Quelques événements sportifs à ne pas rater !

- Du 1^{er} au 4 juin : Championnat de France de Natation en Eau Libre
- 5 juin : Paddle Race and Cup
- 11 juin : Rassemblement Modélisme Naval
- 1^{er} et 2 juillet : ChtriMan
- 3 septembre : Triathlon de Gravelines et Championnat de France de Paratriathlon
- 28 octobre : Délire Grav'



DE RETOUR... DÈS LE MOIS DE JUIN !

Le week-end Portes Ouvertes lancera officiellement la saison du PAarc des Rives de l'Aa. Vous aurez la possibilité, **durant tout l'été**, de passer **des moments sports, loisirs et nature !**

Balades guidées nature, tyrolienne, structures gonflables, water rollers, locations nautiques et terrestres, séances encadrées, stages...

Des activités pour tout âge et tout public.

En individuel, en famille, entre amis ou entre collègues, pensez à réserver vos sports préférés : **aviron, canoë-kayak, dragon boat, kayak polo, biathlon carabine laser, l'avifit, babyfoot humain, etc.**

PASS ANNIVERSAIRE A PARTIR DE 4 ANS

7€/enfant pour 2h d'activités + mise à disposition d'une salle pour le goûter

2 activités au choix (selon l'âge) parmi le Kid's PAarc, chasse au trésor, course d'orientation, tournoi de kayak polo.

PASS ENTERREMENT DE VIE DE GARÇON/JEUNE FILLE

17€/ personne pour 2h d'activités
2 activités au choix parmi le dragon boat, parcours du combattant, tournoi de kayak polo, relais kart à pédales, animation biathlon, challenge ergomètre et water roller.

LES STAGES PAARC ÉTÉ

Stage vélo Kid's

5 juillet et 30 août : 9h à 12h pour les 3/6 ans
 → Apprentissage des fondamentaux du vélo,
 → Apprendre à rouler sans les petites roues et passer de la marche au pédalement via la draisienne.
Tarif : 11€

Stage vélo « roulons en toute sécurité »

5 juillet et 30 août : 14h à 17h pour les 7/10 ans
 → Apprentissage du code de la route, travail de la maniabilité et de l'équilibre du vélo,
 → Apprendre à rouler dans des conditions de circulation.
Tarif : 11€

Stage aviron et kayak

6/7 juillet, 24/25 août et 31 août/1^{er} septembre : 9h30 à 16h30 pour les 14/17 ans
 → L'aviron et le kayak sous toutes leurs formes : sur l'eau, en ergomètre, en mode kayak-polo...
Tarif : 44€

Découverte du triathlon : s'initier et progresser

24 juin, 29 juillet et 26 août : 9h à 17h pour les adultes
 → Journée destinée à celles et ceux tentés par un premier triathlon ou souhaitant s'aguerrir dans ces disciplines.

Tarif : 29€

LE PASS'PAARC

Découverte 2h : **5€/personne**

→ Kid's PAarc : 20min
 → Water Roller : 10min
 → Paddler : 10min
 → Vélo : 30min
 → Bateau à pédales : 20min

½ journée : **8€/personne**

→ Kid's PAarc : 20min
 → Water Roller : 10min
 → Paddler : 10min
 → Vélo : 30min
 → Bateau à pédales : 30min
 → Rosalie : 30min (2 ou 4 places)
 → Kayak : 30min (1 ou 2 places)



d'infos
 Le PAarc des Rives de l'Aa
 03 28 23 59 82
www.lepaarc.com
 PAarc des Rives de l'Aa

TRAVAUX

LES RÉALISATIONS EN COURS

**ARSENAL****1**

Le porche d'entrée de l'Arsenal est en cours de rénovation. Des travaux de **nettoyage, de remplacement de pierres** et de rejoindre ont lieu jusqu'à octobre. **La mise en valeur de la casemate, la mise en place d'un parapet en bois** ainsi que **le remplacement du portail en fer forgé** sont aussi au programme de ces travaux. Le porche étant classé monument historique, les travaux sont supervisés par la **Direction Régionale des Affaires Culturelles**.

PLAGE DE PETIT-FORT-PHILIPPE**2**

La saison estivale approche et les Ateliers Municipaux mettent en place les **120 cabines de plage**, louées de juin à septembre. Il en est de même pour le **kiosque plage** et les différentes structures municipales prenant place dans notre station balnéaire.

SERVICE CULTURE**3**

Les travaux du service Culture, rue Vanderghote, se poursuivent. La **phase de rénovation** est en cours, jusqu'à la mi juin. Fabrication des menuiseries, dépose de matériel... sont au programme avant de débuter la phase de reconstruction et d'aménagement.

TERRAIN DE RUGBY**4**

Le terrain de rugby a été sécurisé par la **réalisation de noues et de chicanes**.

BIODIVERSITÉ ET ÉCO-PÂTURAGE

Des moutons à la centrale de Gravelines

Depuis le 16 mai et pour la quatrième année consécutive, un troupeau d'une trentaine de moutons a pris place sur la dune située à proximité du Centre d'Information du Public de la centrale de Gravelines. Cette année, la centrale de Gravelines a fait appel à une société spécialisée dans

l'éco-pâturage située à Marck.

L'objectif est d'assurer la « tonte en éco-pâturage » des différentes parcelles de cet espace. Cette technique, originale et innovante, est **respectueuse des écosystèmes** et évite la tonte mécanique. Cette action s'inscrit en faveur de la biodiversité du groupe EDF. L'éco-pâturage permet le maintien de la restauration du milieu naturel tout en diminuant les impacts environnementaux.

Les moutons resteront sur la dune jusqu'au mois d'octobre pour le plus grand plaisir des visiteurs et des salariés de la centrale.

FLEURISSEMENT**5**

L'arrachage des bulbes est en cours dans toute la ville pour laisser place au fleurissement.

**INFORMATION****Boulevard des Musiciens**

La Communauté urbaine de Dunkerque va procéder à des **travaux de réfection des trottoirs** du boulevard des Musiciens. Ces travaux se feront en plusieurs parties et débuteront le **26 juin**, pour une durée estimée à deux semaines (pour la première phase). Ils toucheront les habitations situées entre la rue des Poètes et la rue Ravel.

Ces travaux ont été présentés en 2016 aux riverains, lors d'une réunion d'information.

**NOUVELLE CHAÎNE**

Une nouvelle chaîne locale vient d'arriver sur la TNT et plus précisément sur la chaîne 32 : **GRAND LITTORAL TV**.

Cette chaîne diffusera en continu des **informations du littoral** concernant le sport, la culture, la météo et l'économie. Pour le moment, quelques thématiques tournent en boucle en attendant le démarrage officiel qui ne saurait tarder.

NOUVEL OPÉRATEUR

Depuis plusieurs années, la ville multiplie les démarches pour que le réseau fibre de Gravelines puisse être multi-opérateurs. La dernière relance adressée à l'opérateur Orange a porté ses fruits et voici un extrait de leur réponse :

« Conformément à nos engagements, je vous confirme que la Ville de Gravelines est bien intégrée dans cet ambitieux

chantier et que l'existence du réseau fibre exploité par SFR-Numéricâble sur votre commune fera bien entendu l'objet d'une analyse toute particulière, au même titre que le SIVU actuellement ». L'ambitieux chantier d'Orange, consiste à fibrer l'ensemble des territoires (sélectionnés) dont font parties les villes de la CUD, d'ici 2020/22 et ceci conformément aux engagements d'Orange vis-à-vis de l'état.

Orange a étudié le mois dernier les caractéristiques techniques de notre réseau fibre pour pouvoir s'y connecter. Nous attendons le résultat. Pour le moment, le calendrier d'Orange est fixé sur une connexion pour 2020, mais nous faisons tout ce qui est en notre pouvoir pour rapprocher cette date. Attention, un article d'avril 2017 du Phare Dunkerquois indiquait par erreur que Gravelines était déjà couvert par la fibre d'Orange. ■

→ **Daniel Wilmot, Adjoint au Maire délégué aux Technologies de l'Information et de la Communication**



« Le réseau fibre optique de Gravelines a été le premier réseau fibre du littoral dédié à la population. Il a permis, il faut le reconnaître parfois avec un peu de difficultés (rançon de la primeur), d'avoir un service antenne (la TNT) de qualité mais aussi pour bon nombre d'entre vous de pouvoir bénéficier d'un accès internet ultra rapide depuis 2010. Cependant, comme dans toute offre de service, il est important d'avoir le choix. Même si, dès l'origine du projet, c'était clairement l'objectif de la municipalité, les multiples rebondissements nationaux des dernières années dans le domaine des opérateurs n'ont pas favorisé leur désir de s'installer sur la fibre de Gravelines. Découvrez dans cet article les nouveautés attendues. »



LE RÉSEAU FIBRE DE GRAVELINES FACE À L'AVENIR

INFOS PRATIQUES

Prise endommagée ou problème de réception de la TNT (service antenne) :

03 29 68 22 41

Demande de prise fibre pour un nouveau logement :

03 29 68 22 41

Demande d'abonnement, d'éligibilité ou problème de réception SFR Fibre :

10 23

Informations et conseils : Direction des systèmes d'Information de la Mairie :

03 28 23 59 98

Toutes les infos utiles sur <http://www.ville-gravelines.fr/Modules/Demarches-en-ligne/Reseau-cable>





L'école de pêche, plus connue sous le nom d'Atelier Pêche Nature est un partenaire de la Fédération de Pêche du Nord. Elle est accessible aux enfants à partir de 8 ans et propose une initiation aux différentes techniques de pêche. Le matériel et l'équipement sont fournis. Les cours ont lieu le mercredi après-midi et le samedi après-midi (tous les 15 jours), pendant les périodes scolaires.

5 stages auront lieu cet été durant les semaines 28, 30, 32, 34 et 35. Pêche au coup, carpe, carnassiers, truites, surf casting et pêche à pied permettront aux jeunes de s'initier ou de se perfectionner sur 4 ou 5 jours.

Renseignements et inscriptions auprès de la Base Nautique au 03 28 65 20 31 ou sur www.ville-gravelines.fr

d'infos

La Sentinelle de Gravelines
www.lasentinelledegravelines.sitew.fr
 La Sentinelle asso de pêche Gravelines

La Sentinelle de Gravelines est l'une des plus anciennes associations de notre commune. Fondée en 1911, elle rassemble plus de 420 passionnés de pêche, mais aussi de nature et de protection de l'environnement. Nous avons rencontré Bruno Catez, Président, afin de faire un point sur l'actualité de son association.

À GRAVELINES, ON GARDE LA PÊCHE !



“Il me semble important de rappeler que la pêche dans les douves, ainsi que le long de l'Aa est réglementée. En effet, une carte de pêche (à la journée, semaine ou même annuelle) est obligatoire. On peut se la procurer à l'Office de Tourisme ou via notre site internet. Cette carte donne accès à de nombreux plans d'eau en France, pas uniquement ceux de Gravelines. Je rappelle également que le paddle est interdit dans les douves ainsi que la pêche nocturne. Je tiens également à remercier nos adhérents qui prennent le temps de signaler une incivilité (notamment via les réseaux sociaux), nous permettant ainsi d'intervenir rapidement. Une rencontre se tiendra d'ailleurs prochainement avec la Police Municipale à ce sujet.

En marge de l'association, des compétiteurs se sont regroupés au sein de l'équipe « Team Sensas ». Ils sont actuellement 10 à représenter les couleurs de notre commune lors des compétitions. L'équipe possède un beau palmarès avec plusieurs médailles lors des Championnats de France. Elle sera d'ailleurs à Saint Quentin les 17 et 18 juin prochains pour la finale du Championnat de France des clubs.



► Une ville propre, c'est l'affaire de tous !

Les agents du service Propreté jouent un rôle essentiel pour maintenir un cadre de vie agréable. Ils nettoient les chaussées, les trottoirs, les caniveaux. Ils ramassent également les dépôts sauvages, vident les poubelles publiques, rendent les lieux publics propres après une manifestation ou bien encore un marché, nettoient la plage et les espaces naturels, gèrent les déchets et les encombrants, mais aussi les mobiliers urbains et les parcs de jeux publics (entretien, peinture, rénovation)...

Pourtant la propreté est l'affaire de tous avec des gestes simples au quotidien qui participent à la qualité de vie dans notre commune. Comme ramasser les déjections canines à l'aide de sachets, sortir ses poubelles la veille après 17h, utiliser les poubelles publiques, se rendre à la déchetterie mais aussi utiliser le service de ramassage des encombrants (au lieu de dépôts sauvages)...

Chacun doit se sentir responsable de l'état de propreté de sa ville ! A nous tous de contribuer à l'amélioration de notre cadre de vie !



Julien, de Gravelines

« Je croise souvent les équipes de propreté de la ville au petit matin. De même lors des marchés, où la place est rendue propre très rapidement, c'est appréciable. A chacun de prendre conscience de sa responsabilité et de respecter l'environnement en faisant preuve de civisme. Chacun y gagnera ! »

EN CHIFFRES

13 agents municipaux

4 agents d'AGIR en renfort

153 marchés et braderies par an

270 poubelles publiques

300 km de voiries entretenues

68€ d'amende en cas de non ramassage des déjections canines

/ COMMERCES / NOUVELLES ACTIVITÉS

→ LITTLE YUZU

Karine Chraplak a créé son auto-entreprise d'accessoires et de décos pour enfants à son domicile situé 6 rue de Marseille, appartement 9. Elle confectionne elle-même les différents accessoires en couture. Sur son site internet, vous pourrez trouver de quoi ravir vos chers bambins : bavoirs, attaches tétines, paniers de rangement, carnets personnalisables, sacs, tapis imperméables pour le dessin et la peinture... et bien d'autres sujets de décoration. Il est possible de choisir vos tissus pour certaines créations, donc n'hésitez pas. Les tarifs sont très abordables, et les devis gratuits. Vos produits sont à retirer directement à l'atelier sur rendez-vous ou peuvent vous être envoyés par envoi postal. Pour vos cadeaux naissance personnalisés, pensez à Little Yuzu !



Tél : 07 69 07 89 76

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 8h à 19h, et le samedi de 8h à 12h sur rendez-vous

• www.littleyuzu.fr • littleyuzu

→ SNACK KIM

À 21 place Calmette à Petit-Fort-Philippe, le Snack Kim a été repris par Fatiha Boutaleb, passionnée de cuisine. Des sandwichs chauds et froids, kebabs, burgers, paninis, salades, boissons sont proposés à la vente, ainsi que des assiettes variées avec thé à la menthe offert, à consommer sur place ou à emporter. Les enfants ont également leurs menus ! Un coin traiteur existe aussi avec des plats faits maison uniquement le vendredi et le week-end sur commande : couscous, carbonnade flamande, tajine à 9€ la part. Pour les gourmands, des glaces, gaufres, crêpes, et beignets seront proposés durant la saison estivale. N'hésitez pas à demander votre carte de fidélité, elle est gratuite et offre droit à un sandwich dès 10 preuves d'achat.



Tél : 03 28 62 47 72

Horaires : du mardi au jeudi de 11h à 14h et de 18h à 22h, et du vendredi au dimanche de 11h à 14h30 et de 18h à 23h

• Snack kim kebab



L'ACCESSIBILITÉ POUR TOUS

La notion d'**accessibilité universelle** trouve son origine en 1985, selon Ronald L. Mace, architecte et chercheur américain, ayant passé une grande partie de sa vie en fauteuil roulant, et ayant compris la difficulté d'essayer de participer à un monde n'étant pas conçu pour l'inclure.

Selon lui, l'accessibilité universelle ne vise pas spécifiquement les personnes en situation de handicap, mais tout le monde : elle suppose l'idée que chacun possède un handicap, chacun aura un jour besoin d'un aménagement de son environnement pour vivre normalement.

Tout au long de notre vie, de l'enfance à la vieillesse, nous évoluons, et les conséquences en termes de mobilité, de perception et de qualité de vie sont parfois problématiques.

« L'ACCESSIBILITÉ UNIVERSELLE VISE DONC À INCLUDE L'ENSEMBLE DES ÊTRES HUMAINS DANS UN AMÉNAGEMENT DE L'ENVIRONNEMENT LAISSANT À CHACUN LA LIBERTÉ D'ÉVOLUER. »

Aujourd'hui, on parle de souvent de « mise aux normes » de bâtiments, de la voirie, des espaces publics, ou des transports. La mairie de Gravelines et la Communauté urbaine réalisent d'importants travaux de mise aux

normes d'accessibilité, tout en accompagnant au mieux les propriétaires d'ERP (Établissements Recevant du Public), commerçants ou professions libérales dans cette démarche.

Mais l'accessibilité concerne tous les citoyens !

Pour participer à l'objectif de rendre accessible à tous notre ville, voici quelques conseils à suivre :

→ **Ne garez pas votre véhicule sur le trottoir, afin de laisser le cheminement piéton accessible.**

→ **Lors du ramassage des déchets, veillez à ne pas positionner votre poubelle en plein milieu du trottoir, et veillez à la rentrer dès que le ramassage a eu lieu.**

→ **Ne laissez pas de pancartes publicitaires situées sur le cheminement piéton.**

→ **Protégez les obstacles de votre façade (boîte aux lettres ou enseignes) en réalisant un aménagement au sol susceptible d'être détecté par une canne de personne mal-voyante.**

→ **Ne stationnez pas sur une place réservée aux Personnes à Mobilité Réduite.**



DE GRAVELINOIS



Ils font bouger GRAVELINES

et font rayonner notre ville ici et au-delà de nos frontières !



LÉANNA VANDEWALLE

Élué à l'ANACEJ

→ Depuis janvier, tu es représentante de Gravelines à l'ANACEJ. En quoi cela consiste ?

J'ai intégré l'Association Nationale des Conseils d'Enfants et de Jeunes à Paris, et plus particulièrement le Comité Jeunes. Actuellement nous travaillons avec d'autres conseils de jeunes en Europe où chacun échange sur son mode de fonctionnement dans son pays, c'est très intéressant. Je fais également le lien entre Gravelines, ses actions, et l'ANACEJ. J'ai de plus été élue au sein de son Conseil d'Administration.

→ Quels souvenirs et quels apprentissages retiens-tu de tes années au CMJ ?

J'ai gravi les échelons petit à petit dès 2010 en étant tout d'abord élue Conseillère Municipale, puis Adjointe à l'Environnement et enfin Maire en 2014. J'ai beaucoup apprécié l'opportunité que l'on avait de dialoguer avec les élus de notre ville, de réaliser et de porter des projets de A à Z. J'ai pu apprendre également le fonctionnement d'une mairie, de la démocratie française en visitant les différentes instances démocratiques de notre pays ainsi que le parlementarium européen à Bruxelles. Une expérience enrichissante en tous points !

→ Le CMJ et l'ANACEJ, une passerelle pour ton avenir ?

Oui tout à fait. J'ai appris énormément de choses mais aussi fait de belles rencontres aussi bien en politique qu'en sport. Aujourd'hui je suis lycéenne avec une option Sciences Po. La politique est un domaine qui me plaît énormément. Un souhait ? Y participer de nouveau dans les prochaines années.



AMANDINE PUSSOT

Médaillée de la Jeunesse, des Sports et de l'Engagement associatif

→ Vous venez d'être médaillée pour votre bénévolat ?

Oui tout à fait. J'ai commencé en 2000 chez les Scouts et Guides de France. Cette médaille est pour moi une reconnaissance pour toutes ces années passées à faire évoluer les jeunes, le mouvement, mon attachement à faire vivre les valeurs du scoutisme, de fraternité et de solidarité. Ce dimanche 26 mars, j'étais entourée de mes proches bien évidemment, mais aussi de ma 2^{ème} famille : les Scouts.

→ Quel est votre parcours chez les Scouts ?

J'ai démarré par hasard, un ami m'avait demandé de venir donner un coup de main. J'ai adoré, donc je suis restée. Aujourd'hui je suis cheftaine d'unité louveteaux jeannettes (les 8 à 11 ans). Cette tranche d'âge me correspond bien car les enfants ont encore besoin de répaires et d'affection.

Ce qui me plaît chez les Scouts, c'est d'être proche de la nature, de faire évoluer les jeunes, de les rendre plus autonomes, de les éduquer au respect de l'environnement.

→ Le scoutisme, un engagement familial ?

Exactement. A force de m'accompagner, mon mari a également adhéré au groupe en 2010. Et ma fille a eu son foulard à l'âge de 3 jours. J'espère vraiment qu'elle poursuivra. Cela lui apportera des valeurs de partage, de vie en équipe, de respect et cela l'aidera aussi à ouvrir sa foi aux autres.

→ **Triathlon**

Le ChtriMan est de retour !



L'association Hauts de France Triathlon organise, le week-end du 1^{er} et 2 juillet, le désormais célèbre ChtriMan. Au programme : 9 épreuves pour petits et grands, qui réuniront 1 800 participants !

C'est le PAarc des Rives de l'Aa qui accueillera l'événement, avec, en complément des deux épreuves phares que sont le ChtriMan 113 et 226 (en individuel ou en équipe),

plusieurs courses permettant à tous les niveaux de s'y retrouver, en toute convivialité :

Samedi 1^{er} juillet

- ChtriMan S (750m de natation / 20km de vélo / 5km de course),
- Duathlon S (2,5km de course / 20km de vélo / 5km de course),
- ChtriMan XS (400m de natation / 10km de vélo / 2,5km de course), 3 épreuves jeunes entre 6 et 13 ans.

Dimanche 02 juillet

- Duathlon 111 (10 km de course / 90km de vélo / 10km de course),
- ChtriMan 113 (1,9km de natation / 90km de vélo / 42km de course),
- ChtriMan 226 (3,8km de natation / 2x 90km de vélo / 2x 21km de course).

+ d'infos

www.chtriman.com

GRAVELINES C'EST SPORT !

→ **Musculation**

2 podiums pour le club.



L'USG Musculation était à Biarritz, les 20 et 21 mai derniers pour le Championnat de France de Bodybuilding. Un déplacement plus que convaincant puisque le club y remporta deux médailles.

C'est dans la catégorie Men's Physic Master que **Yohann Lescornez** (1) réalisa un bel exploit, pour sa première compétition, en remportant la médaille d'argent, devenant ainsi **Vice-Champion de France**.

Son collègue **Dominique Ferrar** (2) remporta, quant à lui, la **médaille de bronze** dans la catégorie Bodybuilding -100kg.

Il s'agit d'une belle satisfaction pour le club, présidé par Yann LeCoeur, et pour les deux athlètes qui se

préparent à cette compétition depuis de longs mois (entraînements spécifiques, diététique, etc.), avec le soutien de l'association et de la Municipalité.

Si vous souhaitez également pratiquer le bodybuilding ou obtenir des conseils sur la discipline, n'hésitez pas à vous rapprocher du club et de ses adhérents.

+ d'infos

[USG Musculation](http://USG-Musculation.com)

[USG Musculation](http://Facebook.com/USG-Musculation)

→ **UNSS**

Un titre pour Pierre et Marie Curie.



La saison sportive de la section UNSS du collège Pierre et Marie Curie se conclut sur la plus haute marche du podium. En effet, 4 collégiens ont décroché le titre de Champions de France de Triathlon Scolaire.

Le vendredi 19 mai dernier, **Lucie Deblonde, Adrien Jacquerie, Koralie Wako et Rayan Chachoua** étaient à Paris pour une compétition de 2 jours. Au terme d'une course relevée, en relai, les gravelinois gagnent le titre

avec 3min d'avance sur leurs concurrents.

Félicitations aux athlètes, ainsi qu'à leurs entraîneurs !

+ d'infos

[Gravelines-Triathlon](http://Gravelines-Triathlon.fr)

Collège Pierre et Marie Curie

www.test.pmcgravelines.fr

Créé en 1995, Gravelines Archerie Club compte aujourd'hui plus de 34 licenciés. En loisir ou en compétition, chacun peut y trouver sa place et pratiquer le tir à l'arc en toute convivialité. Pierre-Jean Ric, nouveau Président, revient avec nous sur l'actualité de son club.



TIR À L'ARC EN PLEIN DANS LE MILLE !



« J'ai pris la tête du club en fin d'année 2016, après le départ de Francis Trouillet. C'était une suite logique pour moi, étant déjà trésorier de l'association et passionné par ce

sport depuis de nombreuses années. C'est un gros investissement, mais je ne le regrette pas du tout. Cette saison, nous sommes 34 licenciés dont 17 jeunes et nous pratiquons le tir à l'arc en loisir ou en compétition. Il est en effet primordial pour moi que chaque adhérent puisse s'épanouir dans la pratique de son sport, qu'il s'agisse de découverte ou de haut niveau. Nous sommes une petite association, ici tout le monde se connaît et nous souhaitons rester à dimension humaine, en favorisant la convivialité. »

Il est possible de débuter le tir à l'arc à l'âge de 8 ans, à l'appréciation du club et de son entraîneur, **Raymond Rivetti**. Le club fournit le matériel aux jeunes qui



Tarifs 2017 des licences

→ 45€ pour les **poussins** (nés après le 1^{er} janvier 2006).

→ 65€ pour les **jeunes** (nés entre le 1^{er} janvier 1996 et le 31 décembre 2005).

→ 90€ pour les **adultes en compétition**.

→ 85€ pour les **adultes en loisirs**.

1995

année de création du club

→ 34 licenciés

→ 17 jeunes

→ 1 entraîneur fédéral diplômé

→ 1 arbitre fédéral diplômé

+ d'infos

Gravelines Archerie Club

03 28 65 50 71

www.archerieclubgravelines.com



UNE ANIMATION ESTIVALE POUR LES PETITS ET LES GRANDS

Cet été, nos équipes vous donnent rendez-vous à notre kiosque dès le samedi 8 juillet pour découvrir un programme varié d'activités, ateliers créatifs, jeux de plein air, et de sorties ; sans oublier les traditionnels barbecues, organisés cette année avec la Ville de Gravelines.

Une partie de ces animations sera proposée comme les années précédentes au kiosque et sur la plage. D'autres vont se dérouler dans nos 4 Maisons de quartier, qui resteront ouvertes tout ou une partie de l'été. Nous vous invitons à profiter du temps libre des vacances pour découvrir ainsi nos activités, et pourquoi pas venir les pratiquer pendant l'année.

Et pour vous mettre en appétit, voilà un large aperçu du menu, pour tous les goûts et tous les âges, en attendant de vous rencontrer au kiosque pour y découvrir l'ensemble du programme et vous y inscrire.

→ Au kiosque, ateliers créatifs pour les enfants...et leurs parents : moulin à vent, yo-yo, boomerang, ma coccinelle des vacances, brico-récup, perles, atelier séri-

graphie..., jeux de plage en famille, sorties au départ du kiosque (PAarc, piscine, bowling, rollers, promenade en barque, accrobranches, minigolf, tir à l'arc, sorties en mer les 14 juillet et 11 août), belote, barbecues les 29 juillet et 26 août.

→ Dans les Maisons de quartier : atelier de peinture « Touch Atouts », fabrication de peinture végétale, création d'un livre sensoriel pour bébés, brico-récup (vase, porte-lettres, boîte à couture empreinte en plâtre, bâton de pluie, tableau photos, porte-bijoux, porte-clés), déco-maison, sculpture, string-art, sable coloré, initiation tricot, art-déco, cartes 3D,

sorties en vélo.

Une grande partie de ces activités est ouverte aux familles. Toutes les informations (conditions d'accès, jours, horaires, lieux) seront disponibles au kiosque dès le 8 juillet.

Les LAEP (lieu d'accueil enfants-parents) des Huttés et du Pont de Pierre resteront ouverts tout ou partie de l'été, ainsi que la ludothèque du Pont de Pierre et le Cyber Espace des Huttés (en août). ■

TARIFS

L'adhésion à l'association ne sera pas nécessaire pour ce programme estival.

Gratuité pour les **animations de plage**.

Pour les divers **ateliers**, il sera demandé une participation à l'achat du matériel de 0,50€ par objet réalisé.

Sorties et barbecues, tarif différencié selon l'âge : pour les **sorties**, adulte 2€, 3/17 ans 1€ et gratuité pour les moins de 3 ans, pour les **barbecues**, 3/11 ans 3€, à partir de 12 ans et adulte 6€ avec un paquet de chamallows, gratuité pour les moins de 3 ans.

Les **LAEP** et la **ludothèque** sont d'accès libre. Tarification en vigueur pour la location de jeux et le cyber espace.



UNE ANIMATION ESTIVALE POUR LES PETITS ET LES GRANDS



LES HUTTES EN MUSIQUES !



La musique a toujours été de la fête dans le quartier. Fanfares, radio-crochets accompagnent les ducasses, la fête des Islandais. Les plus anciens se souviennent de « On chante à la pompe ».

Bref, aux Huttés, on connaît la musique ! Et comme la musique a aussi sa fête, bien à elle, il était logique que le quartier y participe.

Rendez-vous à la Maison de quartier le mercredi 21 juin de 15h à 23h (entrée libre). Nous vous invitons, en partenariat avec la Ferme Decaestecker, à vivre la musique avec buvette et petite restauration.

Des musiciens.

Amateurs (« ceux qui aiment »), débutants ou confirmés, sont les bienvenus. A l'heure de la dématérialisation, venez plutôt voir écouter, échanger en direct, et (re)découvrir que la musique est accessible à tous. Une scène libre vous sera ouverte. Inscrivez-vous et faites de la musique.

Des musiques.

Des musiciens de tous âges et des musiques de tous genres. Au programme, du pop-rock avec Fight, de la chanson avec Josette et Gigi, de l'accordéon musette avec Thierry, du métal avec Fearnots, du mix avec DJ Sev et Thomas, et d'autres encore. Dans l'après-midi, chants et chorégraphies par les enfants de l'accueil de loisirs.

Des instruments.

La guitare, le violon, le piano...vous connaissez, bien sûr ! Mais peut-être pas la banjoline, le saz, le concertina, la kora, le psaltéron ? La musique est diverse et la famille des instruments est immense. Venez découvrir notre expo d'instruments d'hier et d'aujourd'hui, d'ici et d'ailleurs.

+d'infos

Maison de quartier des Huttés : **03 28 51 97 30**
www.atoutsville.net Maison de quartier des Huttés

/ EN BREF...

INSCRIPTIONS BRADERIES BROCANTES 2017



BRADERIE DES HUTTES

→ dimanche 2 juillet de 6h à 18h

Du 19 au 20 juin inclus : riverains

Du 21 au 30 juin inclus : gravelinois

Du 22 au 30 juin inclus : tout public extérieur

BRADERIE DE GRAVELINES CENTRE

→ dimanche 30 juillet de 6h à 18h

Du 17 au 18 juillet inclus : riverains

Du 19 au 28 juillet inclus : gravelinois

Du 20 au 28 juillet inclus : tout public extérieur

BRADERIE DE PETIT-FORT-PHILIPPE

→ dimanche 3 septembre de 6h à 18h

Du 22 août au 23 août inclus : riverains

Du 24 août au 1^{er} septembre inclus : gravelinois

Du 25 août au 1^{er} septembre : tout public extérieur

TARIFFS

5€ les 3 mètres pour les particuliers
 Gravelinois

7€ les 3 mètres pour les particuliers extérieurs

10€ les 3 mètres pour les commerçants ambulants Gravelinois

12€ les 3 mètres pour les commerçants ambulants extérieurs

INSCRIPTIONS

Les inscriptions se font au bureau UNICOM situé à la Maison du Commerce et de l'Artisanat, 11 rue de la République à Gravelines.

Le bureau est ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

Tél : 03 28 23 05 00 ou 06 01 71 62 22

Mail: unicom59820@gmail.com

RECENSEMENT MILITAIRE

Entre la date de leur 16 ans et la fin du 3^{ème} mois suivant, les jeunes gens et les jeunes filles doivent se présenter en Mairie au guichet Affaires Démographiques munis du livret de famille et de leur pièce d'identité afin de se faire recenser.

CONCOURS DES MAISONS ET JARDINS FLEURIS 2017

Les inscriptions au Concours s'effectueront **du 13 mars au 16 juin 2017 inclus** au : service cadre de vie (accueil des services techniques - 1^{er} étage), par téléphone : 03 28 23 57 97 ou par mail : servicecadredevie@ville-gravelines.fr

LA POSTE DE GRAVELINES CHANGE D'HORAIRES



Le bureau de Poste de Gravelines a modifié ses horaires d'ouverture. **Voici les nouveaux horaires à compter du 2 mai 2017 :**

- **Lundi** : de 9h à 12h et de 14h à 17h
- **Mardi** : de 9h à 12h et de 14h à 16h15
- **Mercredi** : de 9h à 12h et de 14h à 17h
- **Jeudi** : de 9h à 12h
- **Vendredi** : de 9h à 12h et de 14h à 17h
- **Samedi** : de 9h à 12h

Pour plus d'informations, merci de prendre contact auprès du Président des JSP de Gravelines, Cyril Agneray au 03 28 51 91 60.

LES JSP RECRUTENT...



L'école des Jeunes Sapeurs Pompiers de Gravelines procède à nouveau **au recrutement des jeunes**. Pour intégrer l'école, **il faut avoir 13 ou 14 ans et habiter dans le département du Nord**.

Pour s'inscrire, il faut envoyer **une lettre de motivation et un cv** au Président de l'école avant le 20 juin. Le test de recrutement est prévu début juillet et se déroulera en 3 étapes : un test écrit en mathématiques et français, un test sportif et un entretien individuel. Seuls les meilleurs seront retenus. L'adhésion est de 80 euros. Quant à la formation, elle dure 4 ans.

4



5



6



7



8



/ ÉTAT CIVIL

BIENVENUE

- **Glory-Hannah** de Massamba Kiabilua et de Nenette Ngoma Bazungula
- **Évenn** de Jonathan Fournier et d'Elisabeth Wadoux
- **Lesly** de Dylan Engrand et de Marion Lavens
- **Loan** de Maxime Théry et de Céline Coustre
- **Aléno** de Lydie Engrand
- **Kyle** de Cédric Vergriete et de Léïla Medbou
- **Charlotte** d'Alexandre Bayle et de Johanna Lejeune
- **Loévan** d'Anthony Farasyn et de Laura Gellée

JOYEUX ANNIVERSAIRE !

- Félicitations à **Mme Marie-Louise Coubel** pour ses 101 ans (1)

NOCES D'OR

- Félicitations à **Michel Mraovic** et **Annie Bernard** (2)
- Félicitations à **Didier Duchateau** et **Nicole Mièze** (3)



BON APPÉTIT LES PETITS ! GRILLE DES MENUS SERVIS EN RESTAURATION SCOLAIRE

DU 6 AU 9 JUIN

- **Mardi 6** : Sauté de porc local au curry, jardinière de légumes • Samos • Fruits de saison
- **Jeudi 8 - Buffet froid** : Blanc de dinde et ketchup, chou-fleur, carottes râpées, salade de pommes de terre • Mimolette • Quatre-quarts maison et crème anglaise
- **Vendredi 9** : Tomates mozzarella • Dos de poisson sauce hollandaise, épinards et riz • Fruits de saison

DU 12 AU 16 JUIN

- **Lundi 12** : Jamon chaud sauce aux olives, pommes sautées, salade composée (mélée, carottes, radis, gouda) • Fruits de saison
- **Mardi 13 - Repas froid** : Rôti de bœuf sauce cocktail, salade de tortis et tomates cerises • Rondelé nature • Petits suisses sucrés
- **Jeudi 15** : Meunière de poisson, ratatouille et semoule • Edam • Fruits de saison
- **Vendredi 16** : Concombres à la fêta • Escalope de volaille aux pruneaux, petits pois carottes et pommes de terre • Tarte aux pommes

DU 19 AU 23 JUIN PROTECTION DES OCÉANS, SEMAINE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

- **Lundi 19** : Pâté et cornichon • Dos de hoki sauce crevette, pommes vapeur et haricots verts • Fruits de saison
- **Mardi 20** : Betteraves rouges et maïs • Sauté de veau marengo, riz • Yaourt aromatisé
- **Jeudi 22** : Colombo de volaille, pâtes • Camembert • Fruits de saison
- **Vendredi 23 - Buffet froid** : Pavé de saumon mayonnaise, macédoine, tomates, taboulé • Gouda • Liégeois à la vanille

DU 26 AU 30 JUIN

- **Lundi 26** : Œuf dur mayonnaise • Mijoté de bœuf à l'échalote, spaghetti et emmental râpé • Compote de pommes
- **Mardi 27 - Repas froid** : Rôti de porc local sauce tartare, salade de pommes de terre aux tomates et à l'échalote • Tomme grise • Fruits de saison
- **Jeudi 29 - Repas de fin d'année** : Hot-dog, barquette de frites (ketchup/mayonnaise) • Vache qui rit • Glace et coca
- **Vendredi 30** : Melon • Brandade de poisson, salade • Mousse au chocolat et éventail

DU 3 AU 7 JUILLET

- **Lundi 3** : Celeri rémoulade • Blanc de volaille aux champignons, petits pois et pommes de terre • Fruits de saison
- **Mardi 4 - Buffet froid** : Assiette anglaise (roulade, salami, saucisson à l'ail), salade de coquillettes, concombres, carottes râpées • Edam • Gaufre liégeoise
- **Jeudi 6** : Pizza jambon fromage, salade • Babybel • Fromage blanc nature sucré et biscuit
- **Vendredi 7** : Bœuf bourguignon, frites • Pyrénées • Fruits de saison

Les menus ne sont pas contractuels, le service « Achats » étant tributaire des variations possibles des approvisionnements. Retrouvez tous les menus servis en restauration scolaire sur le site <http://www.ville-gravelines.fr> rubrique Education.

Local : Depuis le mois de mars, la viande porcine servie provient de l'association des éleveurs des plaines et des biefs. Les viandes et volailles proviennent de fournisseurs-abatteurs régionaux qui privilient au maximum les éleveurs locaux.

L'INFO DES ASSOS

MAISON DES ASSOCIATIONS ET DU CITOYEN / 03 28 23 59 92

RETOUR SUR

LA JOURNÉE DES PRÉSIDENTS ET DIRIGEANTS ASSOCIATIFS

Le 13 mai dernier, **Marylène Beaussart**, *Adjointe au Maire déléguée à la Démocratie Locale, à la Citoyenneté et à la Vie Associative et Aurore Devos, Conseillère Municipale déléguée à la Jeunesse et aux Actions Citoyennes*, accueillaient plus de **70 dirigeants** lors de la 15ème édition de la Journée des présidents et dirigeants associatifs, qui s'est déroulée au sein de la Maison des Associations et du Citoyen.

Cette matinée, consacrée à l'information et la formation, s'est déroulée en deux volets : « **les leviers de financements et de la justification des fonds reçus** » et « **Administration et fonctionnement d'une association** ».



ASSEMBLÉES GÉNÉRALES À LA MAISON DES ASSOCIATIONS

Association gravelinoise des pêcheurs en bord de mer
→ jeudi 8 juin à 18h30

Gravelines Basket Féminin
→ vendredi 9 juin à 18h30

Association Gravelinoise pour la Promotion de la Musique et du Théâtre
→ samedi 10 juin à 10h

U.S.G. Handball
→ vendredi 16 juin à 18h

Basket GESLA
→ vendredi 23 juin à 19h

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTÉRIEURE

Ferme d'Animations Educatives des Rives de l'Aa
→ mercredi 5 juillet à 16h dans les locaux de la Ferme Educative

INFORMATIONS DIVERSES

→ Gravelines Basket Esla organise un **loto**, salle des sports des Hutes le **dimanche 11 juin à 14h30**

→ Le **Rallye Club Gravelinois** organise un **loto** spécial bons d'achats le **samedi 10 juin** salle de l'ancien cinéma Merlen. Ouverture des portes à 15h, début des jeux à 16h

→ **Atouts Ville** organise : Un **concours de belote** au Cap Nord le **jeudi 15 juin à 13h30**

Un **loto**, salle Gérard Caloone le **vendredi 16 juin à 13h30**

Un **barbecue** à la Maison de quartier du Centre, le **mercredi 21 juin à 12h** (réservé aux adhérents d'Atouts Ville, 7€ le repas, uniquement sur réservations)

→ **Les coyotes** organisent un **week-end de paintball** avec une journée découverte pour tous et un tournoi les **17 et 18 juin**. Voir affiche ci-contre.

Informations et réservations : 06 60 04 39 31 ou 06 84 87 98 11

VOUS TROUVEREZ CI-DESSOUS LA SUITE DES RÉPONSES ABORDÉES LORS DE LA RENCONTRE PAROLES D'HABITANTS QUI S'EST DÉROULÉE LE SAMEDI 4 FÉVRIER DERNIER AUX HUTTES.

→ STATIONNEMENT, VITESSE ET CIRCULATION



Rue Charles Leurette : Peut-on limiter la vitesse à 30km/h dans la partie sinuose et étroite de la rue Charles Leurette (de la ferme Daullet jusqu'à la D601) car beaucoup de voitures roulent très vite. La création de chicanes est prévue sur le tronçon du chemin concerné.

Rue Johann Mendel : Quand va-t-il y avoir des passages piétons pour que nos enfants puissent traverser en toute sécurité pour aller à l'école et manque de places de stationnement ? La création de traversées piétonnes n'est pas possible car les entrées de garages et les espaces verts n'appartiennent pas à la ville. Après rétrocession, il sera possible d'envisager les modifications nécessaires.

Rue des Hems St Pol : Peut-on mettre un ralentisseur et pourquoi la balayeuse ne nettoie pas le caniveau devant les numéros 16-18-20 rue Gaston Deferre ?

Une étude a été demandée à la CUD Cependant, comme c'est une voie assez étroite, cela va sans doute générer des nuisances sonores pour les riverains.

Pour la balayeuse, c'est une voie qui demande des manœuvres. Cependant, l'agent de voirie y passe.

Des consignes ont été données pour que cela soit fait plus régulièrement.

Une habitante signale qu'à l'intersection de la rue Jean Baptiste Lebas et la rue des Hems St Pol, les voitures se garent et il n'y a pas de visibilité, ce qui empêche de voir les piétons et cyclistes.

Des plots vont être installés.

RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS

Les prochains ramassages des encombrants auront lieu :

→ à Gravelines Centre et les Huttés :
mercredi 28 juin 2017

→ à Petit-Fort-Philippe :
jeudi 29 juin 2017

Paroles d'habitants

6 RENDEZ-VOUS POUR ÉCHANGER



→ LES ESPACES VERTS

Avenue Léon Jouhaux : Vitesse excessive.

Un radar pédagogique a été installé sur l'avenue pour faire ralentir la circulation.

Lorsqu'un véhicule veut s'engager sur l'avenue Léon Jouhaux en venant de la rue du Béguinage, il n'y a pas de visibilité car l'abri de bus a été avancé, il y a régulièrement de la condensation sur les parois et des véhicules sont garés à droite et à gauche. Est-il possible de prévoir un aménagement ?

Une étude va être demandée à la CUD.

Rue de la Paix : Désaccord avec l'installation d'un sens interdit.

C'est un axe très étroit qui ne permet pas le croisement de véhicules, cela génère des conflits, voire des accidents lorsque des véhicules arrivent en même temps dans cette rue. Ce panneau permet de fluidifier la circulation notamment avec un seul sens de circulation.

En effet, la rue paraît étroite surtout à l'endroit où est implanté le panneau signalétique (goulotte et rétrécissement de la chaussée). 2 sens de circulation à cet endroit rendraient celle-ci difficile notamment avec les stationnements.

Cette nouvelle signalétique ne pose aucune gêne.

Traversée entre Intermarché et les Goélettes : Quand sera-t-il possible d'être en sécurité pour les habitants des Goélettes qui traversent la rue pour se rendre à Intermarché ?

La taille des plantes a déjà été réduite mais si l'on faut encore revoir la végétation, ce sera l'hiver prochain.

Pourquoi n'y a-t-il pas de fleurissement dans la cité des Jasmins, rue Martin Luther King et autres rues ?

Rue Martin Luther King : Les surfaces affectées pour cet usage ont (à la demande des riverains) été transformées en surfaces de stationnement. Le lotisseur avait en son temps (Foncifrance) promis des plantations dans les parcelles privées par la municipalité, chose impossible évidemment... Les squares du même nom n'ont pas de surface pour le fleurissement.

Avenue Mendès France : Un essai de plantation de vivaces fut tenté, le massif a été démonté (trop de liserons, nous n'utilisons plus de produits chimiques depuis quatre ans). La bande verte parallèle à la voie est aujourd'hui plantée de bouleaux.

Rue Bouulloche : Il n'y a pas de possibilité de réaliser des espaces fleuris en cohérence avec nos systèmes de gestion (réduction des annuelles/moins de points à arroser...).

Rue Gaston Deferre : Un espace vert a été transformé en zone de parking, le fond de la parcelle vendue. Dans l'entrée de la rue, des rosiers sont plantés.

Rue des Hems St Pol : Il n'y a pas de fleurissement mais cette portion de rue est en partie ouverte vers le verger des jardins des Hems St Pol et conduit aux divers chemins de promenade et de randonnées.

En général, on peut dire que le quartier, essentiellement constitué de maisons individuelles avec jardin est aussi proche des grandes zones de "nature". En terme de paysage, le fleurissement classique de proximité n'est de fait pas une nécessité comme elle peut l'être pour des quartiers plus densifiés. La conception de la cité ne permettait pas non plus de réaliser des choses de prestige qui n'auraient pas logiquement leur place dans ce secteur.

Rue Jean Moulin : Le seul espace disponible était une jonction entre la nouvelle cité et la cité EDF.

Cet espace fut à la demande des riverains transformé en zone de stationnement en façade et plantée dans le fond.

Rue Vertumne et Johan Mendel : Quand va-t-on s'occuper des espaces verts ?

A cette date, les rétrocessions ne sont pas faites. La ville s'est substituée au lotisseur pour assurer un minimum de qualité de vie aux riverains du quartier et a géré les tontes des espaces engazonnés.

Les espaces verts réalisés sont conformes au projet, nous en aurons la gestion officielle sous peu.

Le problème de la non rétrocession viendrait de la non-conformité de certains éléments de l'assainissement signalés par la CUD ayant compétence en la matière.

Rue Charles Leurette : Peut-on remplacer les rosiers, entre le trottoir et la route, car beaucoup sont morts ou chétifs ?

Nous avons constaté ce problème. Nous n'allons pas remplacer ces rosiers cette année, mais faire un apport d'engrais organique avant le printemps. Ces rosiers ont une carence que nous essaierons de palier.

Cité Appolo XI : Sur le pignon, il y a une pelouse avec des arbustes entretenus aléatoirement et un arbre qui donne de l'ombre et surtout de la mousse.

Quand le nécessaire sera-t-il fait pour entretenir cette parcelle ?

La taille a été programmée durant l'hiver 2016/2017 soit, plus ou moins de novembre 2016 à fin mars 2017.



SAMEDI 29 ET DIMANCHE 30 AVRIL

Le week-end dédié aux Journées Euro-Régionales des Sites Fortifiés a permis de découvrir ou redécouvrir notre ville et son riche patrimoine. Expositions, animations, jeux, balades étaient au programme pour le plus grand bonheur des promeneurs.

VIVRE À GRAVELINES



LUNDI 1^{ER} MAI

A l'occasion de la Fête du travail, les médaillés ont été mis à l'honneur par la municipalité, après un défilé en fanfare dans les rues de notre ville.



VENDREDI 5 MAI

Les chants corses ont raisoné à la Scène Vauban avec notamment la présence de Sarocchi. La corse chantée a cappella devant un public attentif et conquis, de quoi vous donner des frissons !



VENDREDI 19 MAI

Pour la 14^e année consécutive, la Ville de Gravelines s'est associée à la Fête des Voisins en apportant son soutien logistique, technique et financier via le Fond d'Actions Citoyennes. Treize quartiers ont ainsi participé avec plus de 700 personnes dispatchées sur l'ensemble de la commune, une rencontre informelle et conviviale entre voisins.



SAMEDI 20 MAI

La 13^{ème} nuit européenne des musées s'est déroulée à Gravelines, l'occasion de profiter gratuitement des animations et expositions mises en place, et de rendre hommage à Charles Gadenne, co-fondateur du musée.



SAMEDI 20 MAI

Une plaque commémorative a été posée à la stèle au lieu dit le « Cochon Noir » en mémoire des victimes civiles et militaires tombées en Mai 1940 aux portes de nos villes de Grand-Fort-Philippe et de Gravelines.



DIMANCHE 21 MAI

Le concert de printemps de l'Harmonie Batterie Municipale s'est déroulé à la Scène Vauban, avec en seconde partie les prestations du Grand Orchestre de Loon-Plage.



DIMANCHE 21 MAI

Ferme avec animaux de toutes sortes, animations, expositions, visites, troc aux plantes... de quoi ravir les amoureux de la nature, de l'environnement et de la biodiversité pour cette 5^{ème} édition de Gravelinature.





Conformément à la délibération du Conseil Municipal en date du 18 novembre 2009, en application de la loi du 27 février 2002 relative à la Démocratie de proximité, une tribune politique est publiée chaque mois dans le magazine. Les opinions exprimées n'engagent que leurs auteurs.

Élus du groupe municipal majoritaire (28 sièges)

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DES 11 ET 18 JUIN CHOISISONS DES DÉPUTÉS PRÉSENTATIFS DE NOTRE TERRITOIRE !

Les 11 et 18 juin prochains, vous serez appelés à **choisir votre député** pour les cinq ans à venir. Dans la 14^{ème} circonscription, **Christian DEVOS** candidat titulaire et **Magalie DESSEINT**, candidate suppléante, représenteront les valeurs de la gauche **rassemblee et progressiste**.

C'est avec engagement et enthousiasme que nous soutenons leur candidature avec le comité de soutien Littoral Gagnant ! Ils se consacreront pleinement à leur mandat, et l'ont d'ailleurs prouvé dans leurs fonctions respectives. Ils seront également un puissant relais des communes, du monde économique, des associations et des citoyens, quelque-soit leur opinion politique, à Paris.

Dans un paysage politique en pleine mutation, **au moment où les clivages traditionnels sont malmenés**, ne confions pas notre destin à des personnes **qui dénoncent tout mais ne proposent rien**. Comment défendre les intérêts de notre territoire sans être issu de celui-ci ? **Comment partager vos doutes, vos craintes et vos espoirs à l'Assemblée Nationale, sans les partager soi-même ?**

Au contraire, **nous avons plus que jamais besoin de députés capables de porter la voix de tous les habitants des 55 communes qui constituent cette circonscription, sans exception**.

Avec eux, binôme paritaire, c'est la garantie d'une disponibilité et d'un travail législatif sérieux dans l'intérêt général de notre Flandre et de son littoral.



Nous contacter:
Groupe
ENSEMBLE, pour
Gravelines Gagnant!

24, rue Charles Leurette - 59820 GRAVELINES
Groupe soutenu par le PS, le MRC, le PRG et de nombreuses personnalités du monde économique, syndical et associatif.
Compte Facebook "Gravelines Gagnant"

Élus du groupe municipal (2 sièges) **L'Alternative : Changeons de Cap !**

DURA LEX : SED LEX

L'attribution des aides dites "facultatives" est régie par la circulaire du 9 juillet 1985 du ministère des affaires sociales qui est parfaitement claire : Elles peuvent faire l'objet d'un contrôle de légalité, leurs conditions d'attribution doivent être définies **en fonction de critères objectifs**.

Les CCAS peuvent fixer les conditions administratives et se donnent des règles de calcul pour leur attribution. La situation financière reste le principal critère retenu. Le refus doit en tout état de cause se fonder sur une décision objective : **Le demandeur n'entre pas dans les critères fixés**.

Le refus doit être motivé par des considérations objectives qui doivent être transmises à l'intéressé. En vertu du principe de liberté d'accès aux documents administratifs, tout citoyen a le droit de demander au CCAS la communication de la délibération fixant les critères d'attribution pour "constater" par lui-même qu'il ne remplit pas lesdits critères. Le CCAS est contraint de s'organiser de façon à répondre à toute demande de communication d'un acte sans délai et en veillant à ce que sa divulgation ne porte pas atteinte au respect de la vie privée et à l'obligation du secret professionnel. Si le destinataire de la décision de refus saisit le contrôle de légalité ou le Tribunal Administratif, le Préfet ou le Juge vérifieront que le refus est justifié et donc motivé par l'application strictes des critères d'octroi établis.

Article 225-2 du code pénal : La discrimination commise à l'égard d'une personne physique ou morale est punie de 3 ans d'emprisonnement et 45 000 € d'amende.

Articles 411 du code pénal : Constitue un faux toute altération de la vérité, de nature à causer un préjudice et accomplie par quelques moyens que ce soit. La peine encourue est de 3 ans d'emprisonnement et 45 000 € d'amende.

L'article 441-1 du Code pénal réserve un cas particulier au faux commis dans une écriture publique (relevant des assises). Dans ce cas, les peines sont portées à quinze ans de réclusion criminelle et à 225 000 euros d'amende.

Nous tenant à votre disposition:
Maria Alvarez et Sabrina Vérove
groupe-alternative@orange.fr
www.groupe-alternative.com
Comptes Facebook "Maria Alvarez" et "L'Alternative Changeons de Cap"



Élus du groupe municipal (2 sièges) **Gravelines Bleu Marine**

LES VOTES FN NE DISPARAÎTRONT PAS MIRACULEUSEMENT.

Près de 21 millions d'électeurs ont élu Monsieur Macron Président de la République Française. Souvent, ils s'envisagent plein d'avenir et ils en ont les moyens. Mais les autres, les plus faibles ? Ainsi dans le monde rural pauvre, les votes FN ne cessent d'augmenter, même à **Gravelines** « commune riche ». Au 2nd tour de l'élection présidentielle 2017, les 6 880 électeurs de Gravelines dans le Nord ont placé en tête Marine LE PEN (Front National) avec 56,11% des voix. Marine LE PEN devance Emmanuel MACRON (En Marche) qui recueille 43,89% des voix. Lors de ce scrutin, 24,35% des habitants de Gravelines (59820) se sont abstenus. Les bulletins blancs et nuls représentent quant à eux 7,44% et 3,63% n'a pas échappé à cette révolte de nos concitoyens que nous remercions. De même qu'en **Région Hauts de France** singulièrement, jusqu'à dépasser deux inscrits sur trois fréquemment. Pourquoi ? Ces votes expriment d'abord les souffrances liées aux histoires sociales des groupes qui s'en saisissent, leurs inquiétudes, leurs incertitudes, leurs colères, et les transformations des univers de travail ou de voisinage qui les avivent. Dans beaucoup de malentendus, car la quasi-totalité des votants de **Marine Le Pen** ne connaissaient pas les 144 propositions de la candidate. « Des contextes de raréfaction des pratiques collectives, de déstabilisation des entre-soi ruraux et de dévaluation des pratiques naturelles » Dans les villages ou petites communes de notre Région, il n'y a plus, bien souvent, ni bureau de poste, ni médecin, ni infirmière, ni pharmacie, disparition des bistrots, mais des magasins clos, des classes d'écoles primaires et des églises qui ferment. Les sociétés de chasse ou de pêche, les majorettes, les fanfares, les sapeurs-pompiers volontaires, les associations de sport ou de parents d'élèves peinent à se renouveler. Pas d'emplois non plus, dans chaque village ou commune rurale, des maisons en vente. Les anciens sont trop pauvres pour secourir leurs enfants et ces derniers sans emploi sont trop pauvres pour secourir leurs parents. Il faut remettre les **votes frontistes** dans leurs contextes sociaux : des contextes de raréfaction des pratiques collectives, de déstabilisation des entre-soi ruraux et de dévaluation des pratiques originaires. S'effondrent tous les lieux qui garantissaient une sécurité et une prévisibilité des échanges sociaux, qui gagnaient l'estime de soi, la réputation locale et une définition solide de son identité propre.

Au final, ne reste plus d'autre « **identité positive** » disponible que nationale : « **être Français** ».

Gravelines Bleu Marine
3 rue Jean de la Fontaine - 59820 Gravelines
Contact : GravelinesBM@gmail.com



Élu du groupe municipal (1 siège) **Les Non-Inscrits**

LÉGISLATIVES : UN ENJEU POUR LA FRANCE ET UN ENJEU FINANCIER POUR LES PARTIS POLITIQUES !

Après les présidentielles voici les législatives qui détermineront le paysage politique français pour les 5 prochaines années pour la 14^{ème} circonscription dont Gravelines fait partie onze candidats enregistrés en préfecture **TOUS** avec une étiquette politique !!!! Et pour cause : le financement des partis politiques.

Jusqu'en 1988, il n'existe pas de lois fixant les règles de financement des partis, ni de financement public. **Les lois du 11 mars 1988, du 15 janvier 1990, du 19 janvier 1995 et du 11 avril 2003** ont remédié à ce manque, notamment en plafonnant les dépenses électorales.

Les partis sont d'abord financés par des **ressources privées**. Il s'agit :

- des cotisations de leurs adhérents et de leurs élus, qui étaient traditionnellement la source de financement des partis de masse. Les cotisations sont généralement d'un montant peu élevé et ne suffisent pas à faire face aux dépenses de fonctionnement ;
- des dons des personnes privées, limités à 7 500 euros par an et par personne. Ils sont généralement obtenus au moment des élections et non dans le cadre normal du fonctionnement des partis ; depuis 1995, les dons sous quelque forme que ce soit des personnes morales (entreprises) sont interdits.

La nouveauté apportée par les lois sur le financement des partis est le **financement public des partis**. Si, depuis longtemps, les dépenses électorales sont remboursées aux candidats ayant atteint un certain seuil (5% des voix), il n'en allait pas de même des dépenses permanentes des partis.

La loi prévoit un financement public accordé aux différents partis, en fonction de deux critères cumulatifs :

- les résultats aux élections législatives, pour ceux qui ont présenté des candidats ayant obtenu au moins 1% des voix dans au moins 50 circonscriptions,
- et le nombre de parlementaires.

Ainsi, en 2013, le **montant global versé aux partis et formations politiques de métropole et d'outre-mer s'est élevé à 70 083 332,15 €** dont notamment : 28 480 742,50 € pour le PS ; 19 870 309,79 € pour l'UMP ; 5 543 646,41 € pour le FN ; 3 521 792,11 € pour Europe Ecologie-Les Verts ; 3 222 320,99 € pour le PCF [décret n°2013-430 du 27 mai 2013].

En cas de non respect de la parité hommes-femmes pour la présentation de candidats aux élections, les formations sont pénalisées financièrement.

Ce dispositif est complété par un strict encadrement du financement des campagnes électorales dont les dépenses sont plafonnées et récapitulées, comme les dons, dans un **compte de campagne établi par un mandataire financier** et certifié par un expert comptable, puis transmis à une commission spécialisée pour vérification. Cela sous le **contrôle du juge de l'élection** : Conseil constitutionnel pour l'élection présidentielle et les élections législatives, et juge administratif pour les autres élections.

Enfin, afin d'éviter les cas, rarissimes, mais très médiatisés, d'enrichissement personnel lié à leurs fonctions, les élus sont tenus de déclarer l'état de leur patrimoine en début et en fin de mandat.

En espérant que cette information contribue à votre choix et vous dissuade de faire un vote de protestation.

Les 11 et 18 juin votez !

Tribune rédigée le 20 mai 2017

Nous tenant à votre disposition :

Guy Vermeulen
Contact : guy.vermeulen@gmail.com

NOUS SOMMES CHARLIE

DIM. 25
JUIN 2017
DE 9H À 18H

JARDINS DE L'ARSENAL,
DE LA POUDRIÈRE CARNOT
ET BASTION DU MOULIN

MONTMARTRE À GRAVELINES PEINTRES DANS LA RUE

GRATUIT



RENSEIGNEMENTS ET RESERVATIONS :
SERVICE CULTURE
40 RUE VICTOR HUGO 59820 GRAVELINES
TÉL. : 03 28 24 85 65 [f](#) SCÈNE VAUBAN

